



Conditions générales des centres aérés artistiques

Modalités d'inscription

Villa Dutoit : les enfants doivent avoir 4 ans révolus au moment de l'atelier et être propres. Il n'y a pas de rabais octroyé à un enfant inscrit le matin ou toute la journée et qui ne participe pas au repas de midi
Grand-Saconnex : les enfants sont accueillis dès 2 ans, accompagnés d'un adulte.

L'inscription à nos centres aérés artistiques se fait en suivant la procédure sur notre site internet :
labulledair.ch

Afin de garantir la qualité et la proximité de la prise en charge de l'enfant, le nombre de places est limité. En inscrivant un enfant, le parent s'engage à lui faire suivre la totalité de l'activité. Tout paiement prorata temporis est exclu.

Réductions et rabais

5% sont accordés, par famille, sur le 4^{ème} atelier et les suivants.

Les familles à revenus modestes peuvent bénéficier d'un rabais de 5 à 10 %. Pour bénéficier de ce rabais, une demande doit être adressée à la direction, au moyen du [formulaire adhoc](#)

Les rabais ne sont pas cumulables.

Les familles monoparentales peuvent bénéficier d'un rabais supplémentaire en adhérant à l'Association des Familles Monoparentales : afm-geneve.ch

Déduction fiscale

Dans le canton de Genève, les vacances des enfants en centre aéré sont partiellement déductibles des impôts, au titre de frais de garde. Et ce, jusqu'à concurrence de CHF 250.- par centre aéré et par semaine.

Désistements et remboursements

Tout désistement doit être immédiatement annoncé par écrit au secrétariat de La Bulle d'Air (courrier, fax ou email).

Un montant de CHF 100.- (frais de gestion du dossier) sera retenu dans tous les cas.

En cas de désistement intervenant dans les trois semaines avant le début du centre aéré, ou alors que celui-ci a déjà commencé, la totalité du prix de l'atelier sera retenue ou exigée.

Dans ce même laps de temps, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, même sur présentation d'un certificat médical, aucun remboursement n'est possible et la totalité du prix du centre aéré reste due.

La Bulle d'Air se réserve le droit d'annuler un ou plusieurs ateliers si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint ou pour toute autre raison. Dans ce cas, l'intégralité du paiement sera remboursée.

Enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques

Pour garantir un accueil adapté aux enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés comportementales, il est impératif de contacter le secrétariat de la Bulle d'Air avant toute inscription. Cela peut se faire par e-mail : labulle@labulledair.ch ou par téléphone : 022 788 36 22 afin d'organiser une rencontre avec les parents ou l'adulte référent. Au cours de cet entretien, la Bulle d'Air évaluera sa capacité à accueillir l'enfant tout en assurant son bien-être et sa sécurité. Veuillez noter que la Bulle d'Air se réserve le droit de refuser l'inscription si elle estime ne pas être en mesure de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. L'inscription ne pourra être confirmée qu'après cette rencontre préliminaire.

La Bulle d'Air se réserve le droit d'interrompre l'accueil d'un enfant si les difficultés rencontrées ne peuvent pas être assumées par l'équipe d'animation et d'encadrement, malgré les aménagements mis en place.

Assurances

Les familles doivent attester que l'enfant est au bénéfice d'une assurance accident et d'une assurance Responsabilité Civile.